



TRIBUNE

Hebdomadaire du parti **Socialiste unifié**

N° 67

16 SEPTEMBRE 1961

PRIX : 0,40 NF

Le gaullisme est mort

Le général de Gaulle est sorti indemne de l'attentat du 8 septembre. Mais que reste-t-il du gaullisme ?

Deux grandes crises, en janvier 1960 et en avril 1961, avaient déjà permis de prendre acte de sa faillite. Toutes les espérances contradictoires de mai 1958, que les silences ou les machiavéliques ambiguïtés du général avaient entretenues pour faciliter sa conquête du pouvoir, se sont envolées une à une. Tous les gaullistes des deux referendums ont été dupés tour à tour, ceux de l'Algérie française, ceux qui, se baptisant « de gauche », croyaient qu'on allait enfin sortir de la politique algérienne à courte vue des derniers présidents du conseil de la IV^e République, enfin tout ce grand nombre de nos concitoyens à qui l'on avait promis une paix rapide, la stabilité politique, la mise au pas de tous les conspirateurs, le rétablissement de l'ordre et la fin de tous les troubles.

Quelle implacable logique dans l'évolution du régime depuis trois ans ! En 1958, le général de Gaulle prenait le pouvoir en exerçant un chantage à la rébellion militaire : — Si vous ne faites pas appel à moi, et dans les conditions qu'il me plaît de poser, je ne réponds de rien et la guerre civile risque d'éclater — Le précédent redoutable était créé. Puisque la méthode s'était une fois révélée payante pourquoi d'autres, après lui, ne s'en seraient-ils pas servis ? Nous étions dès lors entrés dans la plus dangereuse instabilité, non l'instabilité des crises parlementaires, mais l'instabilité de tout un pays désormais sans loi et sans cesse menacé du recours à la violence.

Nous y sommes. Les attentats au plastic contre les hommes politiques, avant l'attentat contre le président de la République, étaient devenus rubrique quotidienne des journaux. En Algérie, les deux communautés sont dressées face à face, plus hostiles l'une à l'autre qu'elles ne l'avaient jamais été. Signe plus attristant encore de décomposition : les heurts entre jeunes soldats et civils européens se multiplient. L'Etat, qui devait être fort, n'est plus obéi que par le docile Conseil Constitutionnel.

La fronde parlementaire qui couvait depuis quelques semaines sera provisoirement apaisée ; l'attentat du 8 septembre aura vite fait tomber quelques velléités d'opposition et de combativité. Mais qu'on ne s'y trompe pas. Si tant de chefs politiques, tant de partis que l'opportunisme avaient ralliés à de Gaulle et conduits à tout accepter, la constitution, l'article 16, les pleins pouvoirs, l'impuissance des assemblées élues, si tous ces hommes tentent depuis quelques semaines de prendre leurs distances à l'égard du régime, c'est encore par opportunisme : ils savent eux aussi que le gaullisme n'est plus et que le régime est en faillite.

S'il tient encore malgré tout, c'est, comme on le dit de plus en plus ouvertement dans les commentaires les plus timorés, que la succession n'est pas prête. La responsabilité de toutes les forces de gauche, il faut le dire, compte pour beaucoup dans cette situation. Tant que les organisations démocratiques, politiques et syndicales, n'auront pas dépassé le stade des actions communes de circonstance et purement défensives, tant qu'elles n'auront pas réalisé leur unité sur un programme constructif proposant au peuple français un nouveau régime, nous vivrons ainsi, allant de crise en crise et risquant chaque fois que le pire ne survienne, si cette unité ne s'est pas réalisée à bref délai.

Robert VERDIER



(A.D.P.)

La rentrée des classes (Voir p. 4 et 5)

Le Comité politique national du Parti Socialiste Unifié s'est réuni samedi et dimanche à Paris. Ses travaux ont été essentiellement consacrés à l'étude de la situation internationale et il a adopté, par 30 voix contre 1, une résolution sur

le problème de Berlin que nous publions en page 8.

Le C.P.N. a adopté, par 36 voix contre 6 et 2 abstentions, un texte visant au renforcement de ses organisations départementales et locales. Il a élu Roland FLORIAN au Bureau National.

Quand le docteur "Boutfeufu" vaticine...

Le journal, *La Voix de la Résistance*, publie de très larges extraits du discours prononcé par le Docteur Léon Boutbien à l'Assemblée générale du C.A.R. (Comité d'Action de la Résistance) qui s'est tenue en juin dernier.

Le vice-président Léon Boutbien se livre à une de ses démonstrations d'incohérence dont le parti socialiste S.F.I.O. auquel il appartient, a eu, en de nombreuses occasions, le privilège. Mais ce qui ne choque pas les démocrates (!) de la cité Malesherbes aurait dû outrer les représentants de la Résistance. D'ailleurs le président du C.A.R.J. (section juridique), André Boissarie, a souligné les divergences de vues qu'il professait avec l'ineffable docteur.

Celui qui écrit ces mots a été — lui aussi — l'hôte du camp de Buchenwald. Il rend hommage au dévouement du docteur Boutbien ; il est entré — comme lui — dans la Résistance dès l'appel du 18 juin ; il s'affirme en complet accord avec lui lorsqu'il dit, après avoir rappelé le rôle catalyseur de de Gaulle à l'aube de la résistance française à l'occupant et au pétainisme vichysois :

« Mais, pour autant, étions-nous des hommes d'une cohorte prétorienne, indéfectiblement liés à la personne du chef, selon les vieilles conceptions romaines ? Non, il avait été choisi, et dignement choisi, il avait été notre drapeau et nous l'avions respecté et nous l'avions aimé ! Au delà de la période difficile, nous sentions bien que, les libertés recouvrées, nous voudrions aller plus loin encore... redevenir des hommes libres comme il nous y avait conviés... »

En somme ça commençait assez bien. Mais où le talent de l'incroyable boutfeufu — Boutbien se donne libre cours c'est quand il réussit à incurver sa pensée démocrate jusqu'à lui faire épouser — après les sinusoïdes gaullistes — les angles abrupts du putsch militaire et de la rébellion militaire contre le régime actuel. Pour ce faire, le docteur Boutbien emploie les procédés du docteur Knock : il enfle des mots qui résonnent bien sans rien vouloir dire. Car Boutbien, avec ses amis de la S.F.I.O. a applaudi au 13 mai 1958 ; et voici maintenant qu'il dit :

« Oh ! sans doute, si nous n'étions pas des Résistants, mais des citoyens comme les autres, nous pourrions applaudir aux succès du vainqueur du jour, nous comprenons dans quel esprit il essaie de résoudre ces difficultés, mais vous me permettrez de penser qu'il y avait des promesses auxquelles nous avions fait honnêtement confiance et que nous manquerions à la profonde solidarité des anciens déportés ou des anciens combattants si, en ces heures difficiles... un geste humain de compréhension à l'égard de nos anciens copains de la Résistance qui, au moment où nous parlons sont enfermés dans les prisons... »

Vous croyez avoir compris déjà qu'il doit s'agir de résistants républicains, démocrates, socialistes, chrétiens ou simplement d'hommes qui ont mis le

droit et la dignité de l'homme au-dessus de la raison d'Etat. Sus à l'arbitraire, aux lettres de cachet, aux camps d'internement, sus aux tortures, sus au régime policier, sus aux terrorismes. Gloire enfin au régime républicain, parlementaire, et véritablement démocratique. A la limite, vive le socialisme de justice et d'égalité.

Vous n'y êtes pas du tout. Grave erreur. Le S.F.I.O. Léon Boutbien vise bien autre chose. Il pense seulement à défendre ceux qui n'auraient pas hésité à coffrer et à fusiller les travailleurs, défenseurs de la République ; Oyez plutôt :

« Je le dis solennellement, il y a eu, il y a quelques jours, devant un tribunal à Paris, le jugement d'un homme qui, étant notre copain de déportation, qui était un chic type, qui s'est battu pour nous, et sous notre drapeau, aussi bien en Indochine qu'en Algérie : ça nous fait quand même un peu gros cœur de penser qu'alors que certains peuvent aller impunément rencontrer le F.L.N. à Evian, en délégation du Syndicat du Personnel de la Préfecture de la Seine, et revenir à Paris librement, ou 121 intellectuels écrivent d'une manière invraisemblable sur leur position sans être gênés, ... nous trouvons un peu dur de penser que certains des nôtres paient aujourd'hui de leur privation de liberté une folie d'un moment... »

Voilà ! Car malgré les petites réserves lourdement habiles pour faire croire qu'il condamne l'assaut contre la République, Léon Boutbien voudrait faire admettre la solidarité de pensée qui lierait prétendument les résistants de 1940 à 1945.

Si, sur le plan humain, nous n'avons pas attendu le vice-président socialiste du C.A.R. pour prendre le parti de tous ceux qui souffrent des injustices sociales et des déviations d'un régime que les Français se sont donné, nous ne confondons pas pour autant le traitement infligé aux nationalistes algériens et celui dont bénéficient les condamnés militaires de la prison de Tulle. Nous n'oublions pas non plus les mesures discriminatoires dont ont fait l'objet les signataires du manifeste des 121 et ceux qui s'y sont associés, ce que Boutbien s'est gardé de dénoncer ! Car ce dernier pensait peut-être — mais il n'a tout de même pas osé le dire devant le C.A.R. — qu'il faudrait préparer dès maintenant des arcs de triomphe aux braves officiers — ex-résistants pour certains — qui en rupture de tribunal — mènent l'offensive du terrorisme de l'O.A.S. contre celui qu'ils ont cependant installé au pouvoir suprême de la cinquième République.

Nous ne voulons pas de confusion. Le programme politique du C.A.R. visait à la restauration des libertés, de la démocratie et de la République, mais certainement pas à l'instauration d'une quelconque dictature personnelle, ou militaire.

Mais, où est la Résistance d'antan ?

B.-A. BENOIST

DÉCLARATION DU P. S. U.

APRÈS LA CONFÉRENCE DE BELGRADE

Après avoir entendu le rapport de sa délégation à Belgrade, le Comité Politique National du Parti Socialiste Unifié se félicite du succès de la conférence des pays non engagés. Même si elle n'a pas pu prendre des positions nettes sur certaines questions brûlantes, cette conférence a considérablement fait avancer la cause de la paix, en mettant en avant, au delà d'un illusoire maintien du statu quo, les problèmes réels de l'émancipation nationale et sociale des peuples opprimés de tous les continents.

Le P.S.U. tient à rendre hommage à l'accueil chaleureux des camarades yougoslaves qui ont joué un rôle de pionniers dans la lutte pour le non-alignement. Nos contacts ont souligné que nos vues se rencontrent sur de nombreux problèmes. L'avenir permettra sans doute d'étendre ces échanges fructueux.

La délégation du P.S.U. a eu des entretiens fraternels avec les délégués de nombreux mouvements socialistes et

d'émancipation nationale : elle a acquis la conviction que l'idée du non-alignement sur les blocs militaires représente une force dans la plupart des pays, — même parmi ceux que leurs gouvernements engagent dans la voie de la course aux armements et des guerres coloniales.

Le P.S.U. a enregistré avec satisfaction que, malgré la guerre menée par le gouvernement de Gaulle, le gouvernement provisoire de la République algérienne entend « développer ses relations avec tous les peuples qui l'ont aidé dans sa lutte, y compris le peuple français ». Il lui a été confirmé que la négociation pour la paix reste plus que jamais possible, à la seule condition que soient respectées l'indépendance de l'Algérie et l'intégrité de son territoire. La reconnaissance de jure du G.P.R.A. par de nombreux Etats souligne l'impasse de la politique d'atavismes ; elle impose une négociation sans détours et la conclusion rapide de la paix.

Au cours des entretiens avec les mouvements africains d'émancipation (notamment le F.L.N. et les organisations des « colonies » portugaises en lutte pour leur indépendance), il est apparu qu'il est nécessaire de coordonner les luttes de ces peuples avec celles des travailleurs européens et de donner une nouvelle impulsion au soutien apporté aux peuples opprimés. Le P.S.U. entend soutenir toutes les initiatives qui iront dans ce sens.

La logique du régime



(A.D.P.)

Dominique WALLON

Il y a toujours des couvertures « légales » aux actes les plus arbitraires. Musolini n'est-il pas parvenu au pouvoir et n'a-t-il pas organisé son système de la manière la plus constitutionnelle qui soit ?

M. Guillaumat lui-même est bien utile au régime gaulliste. Bien que Ministre d'Etat, et dans le gouvernement Debré par surcroît, il sait au moins présenter les mesures les plus arbitraires sous la couverture rassurante du légalisme, en interdisant au Président de l'U.N.E.F., Dominique Wallon, de se présenter au concours d'entrée de l'Ecole Nationale d'Administration.

Pour ce faire, nul besoin d'invoquer l'article 16. Les règlements de l'E.N.A. qui permettent au Gouvernement « d'apprécier dans l'intérêt du service » la présence de tel ou tel élève sur la liste des candidats, y pourvoient amplement. Non que la mesure frappant le Président des Etudiants soit soutenable sur le plan juridique. En fait, l'U.N.E.F. devrait obtenir gain de cause, car, depuis l'arrêt Barel rendu en 1953, la jurisprudence du Conseil d'Etat, qui déclare illégale toute mesure de discrimination exclusivement fondée sur les opinions de l'intéressé, est demeurée constante en la matière.

Mais, le temps que le recours pour excès de pouvoir introduit par l'U.N.E.F. auprès du Tribunal Administratif de Paris, parvienne au Conseil d'Etat, et, bien entendu, il sera trop tard pour que Dominique Wallon puisse se présenter au concours. Quant à se présenter ultérieurement, d'ici là, la machine du conseil de révision aura accompli son travail et supprimé tout espoir au Président de l'U.N.E.F., complétant ainsi à merveille l'œuvre commencée par le Ministre.

M. Guillaumat, vous insurgerez-vous contre la politique du général de Gaulle ? ou bien, celui-ci ne serait-il qu'un infâme menteur dont les paroles reconfortantes adressées à un peuple méprisé ne seraient prononcées que pour couvrir une politique exactement contraire ?

Car enfin, quels sont les « agissements » de Dominique Wallon que vous avez invoqués comme motivation de votre décision : essentiellement d'avoir fait signer par son mouvement, en commun avec l'U.G.E.M.A., un appel déclarant notamment : « Le Sahara ne peut être détaché de l'Algérie, les modalités d'exploitation des richesses sahariennes restant à définir. »

Un autre avait pourtant dit récemment : « Les réalités c'est qu'il n'y a pas un seul algérien, je le sais, qui ne pense que le Sahara doit faire partie de l'Algérie, et qu'il n'y aurait pas un seul gouvernement algérien... qui ne doive revendiquer sans relâche la souveraineté algérienne sur le Sahara. » Celui-là, c'est le chef de l'Etat, qui est aussi votre chef à vous... A moins que vous ne vous insurgiez contre la politique officielle (dont vous profitez pourtant), dans quel cas vous seriez un couard, puisqu'étant de cœur avec les semeurs de plastic vous n'oseriez assumer la responsabilité de vos opinions.

Mais, rassurez-vous, nous ne vous croyons pas suffisamment de personnalité pour pouvoir assumer seul, et de votre propre chef, la responsabilité d'actes semblables, si petits et si mesquins soient-ils. En vérité, vous vous inscrivez dans la logique du régime : celle de la dégradation progressive des libertés. C'est bien là, en effet, que réside la « nature des choses » chère au cœur de notre général-président. C'est cette logique qui veut que, sous le couvert de la « haute politique », il permet d'afficher un certain libéralisme, réservée au Chef de l'Etat, soit pratiquée par des commis une « petite politique » faite d'actes de plus en plus autoritaires.

Que ce soient les étudiants qui aient le plus souvent fait les frais de cette logique, voilà qui ressemble bien à la mesquinerie du régime gaulliste. En 1959, attaque contre les sursis ; en 1960, suppression de la subvention de fonctionnement de l'U.N.E.F. et première résiliation du sursis de Dominique Wallon ; en 1961, suppression de la subvention du Festival International de Poitiers et mise en cause de la représentativité de l'U.N.E.F. : Tout cela est clair ; par touches successives, on cherche à démanteler l'un des secteurs les plus actifs de l'opposition.

Que le Général de Gaulle et ses commis soient bien avertis : qu'ils pensent pouvoir gouverner sans les ouvriers, les paysans, les fonctionnaires, les professeurs

Communiqué du C.P.N.

Le gouvernement Debré, inquiet de l'hostilité étudiante à la guerre d'Algérie et soucieux d'accroître sa main-mise sur la jeunesse en tentant d'éliminer ses organes représentatifs, supprimait hier la subvention à l'U.N.E.F. ; maintenant, il suscite et finance la formation d'une organisation fictive, la Fédération des Etudiants de France.

Mais le gouvernement s'acharne aussi contre les responsables étudiants : il prétend aujourd'hui interdire à Dominique Wallon, président de l'U.N.E.F., l'accès du concours de l'Ecole Nationale d'Administration, ceci après avoir tenté de résilier son sursis, il y a un an.

Le Comité Politique National du P.S.U. dénonce cette nouvelle atteinte aux libertés démocratiques. Pour cette nouvelle violation du statut de la fonction publique, le gouvernement a choisi comme prétexte la commune déclaration des étudiants français et algériens, faite à Tunis en juin 1961, en faveur de la paix et de la « reconnaissance du Sahara, terre algérienne », ce que le président de la République reconnaissait, le 5 septembre, trois mois après l'U.N.E.F. et l'U.G.E.M.A.

Ce n'est pas la première fois qu'une telle mesure est prise à l'encontre de candidats à l'E.N.A., bien que chaque fois, le Conseil d'Etat ait tranché en leur faveur. Mais les délais nécessités par cette juridiction pour émettre son arrêt leur a fait perdre une année d'études.

Le Comité Politique National mandate le bureau du Parti pour prendre contact avec toutes les organisations susceptibles d'engager une action commune pour la dénonciation publique de ce nouvel arbitraire et pour la révocation immédiate de la décision gouvernementale.

et les étudiants, nous en doutons, mais là est leur affaire. Mais qu'ils n'espèrent pas gouverner indéfiniment contre eux.

Quant aux étudiants, la servilité n'est pas leur fait, car ce n'est pas de quelques réactions élémentaires que la jeunesse tire la légitimité de son action politique, mais des valeurs au service desquelles elle se met et de sa compétence à traiter les affaires qu'elle conteste. Ce n'est pas à l'âge de ses adhérents que l'on estime la puissance d'un mouvement. Nul doute que le pouvoir en fasse bientôt l'expérience.

J. P.

Après l'attentat contre le Général de Gaulle

L'attentat commis contre le Général de Gaulle est la conséquence directe des conditions dans lesquelles a été instauré le régime gaulliste.

Né d'un coup d'état de mai 1958 ce régime n'a pu se séparer totalement des éléments fascistes civils ou militaires qui ont aidé à son instauration. Loin de les mettre hors d'état de nuire, il a longtemps fait preuve à leur égard d'une dangereuse faiblesse. Il est caractéristique qu'il ait fallu attendre un attentat contre le Général de Gaulle pour amener l'arrestation de meneurs depuis longtemps connus comme le général Vanuxem. Il est à craindre que, pour les mêmes raisons, le pouvoir s'en tienne à quelques mesures plus spectaculaires qu'efficaces.

La logique du régime et sa faiblesse profonde ont créé une situation de crise d'où peut résulter un cahot infiniment plus grave que celui dont de Gaulle a prétendu sauver la France en mai 1958.

La réponse des masses populaires ne saurait être la défense d'un régime divisé et déjà profondément ébranlé, mais la mise en œuvre de leur propre riposte au compteur de plus en plus menaçant des fascistes et des chefs militaires, et la préparation d'un nouveau régime authentiquement démocratique : ce sont là les deux tâches les plus urgentes de la nécessaire coalition des forces populaires tant politiques que syndicales.

— Directeur - Gérant : Roger CERAT —

IMPRIMERIES RENE-BOULANGER
60, r. René-Bou langer, Paris-10^e
IMPRIMERIES DE LA CHAPELLE
86, avenue du Président-Wilson

La Plaine-Saint-Denis (Porte de la Chapelle)

Travail exécuté par des ouvriers syndiqués

LE MALAISE PAYSAN :

AVANT LA BATAILLE...

Malgré les vacances, les revendications des agriculteurs ne se sont pas calmées, elles se sont seulement muées en campagnes d'information, la F.S.N.E.A. désirant agir dorénavant sur le plan politique. La lutte s'est donc reportée sur le terrain parlementaire avec la convocation en session extraordinaire du Parlement. Debré a tenté vainement de s'opposer à cette session extraordinaire, mais l'Amicale Parlementaire n'a pas lâché prise. Mis devant cette volonté bien arrêtée, Debré en a référé au Général ; celui-ci a été plus loin que son féal en déclarant dans une lettre, qui a fait certain bruit, qu'il tiendrait « pour contraire à la Constitution que la réunion annoncée du Parlement ait un aboutissement législatif ». C'était tolérer la réunion du Sénat et de l'Assemblée, à condition que celle-ci ne serve à rien.

Du mécontentement parlementaire...

Même, sous le régime du Général, on a son petit amour propre de représentant de la Nation. Aussi les sénateurs, qui se sont réunis le 5 septembre, ont-ils pris fort mal l'oukase présidentiel. Le Sénat devant discuter de la proposition de loi du sénateur Blondelle qui tendait à rétablir l'indexation des prix agricoles, le Premier Ministre a déclaré que, conformément à la volonté du Chef de l'Etat, ce débat ne devait se traduire par aucune décision législative. Le Président du Sénat s'est élevé aussitôt contre cette interprétation de la Constitution et a porté le conflit devant le Conseil Constitutionnel, qui, évidemment, s'est rangé aux conclusions du Gouvernement. Les sénateurs ne se sont pas fait faute de manifester leur mécontentement — et leur impuissance — au cours de la discussion qui s'ensuivit.

Le même scénario se déroule cette semaine devant l'Assemblée Nationale, saisie d'une proposition de loi en tout point semblable au texte Blondelle. Mais les socialistes, qui préparent habilement leur retour dans l'opposition, déposent une motion de censure contre le Gouvernement. La controverse risque donc de rebondir, encore que l'attentat contre le général de Gaulle ait déjà attédié les ardeurs de bon nombre des néo-opposants.

...aux divergences gouvernementales

Le récent remaniement ministériel devrait peser logiquement sur la politique agricole gaulliste. Habile politique ayant acquis une certaine compétence alors qu'il était Préfet de la Haute-Marne, le Sénateur Pisani, malgré son goût de l'autorité paraît décidé à apporter des solutions neuves. Il n'est pas homme à briser sa carrière par un échec retentissant ! On lui prête l'intention (1) de réorganiser le Ministère de l'Agriculture et surtout d'entreprendre de vastes réformes de structures ; il refuserait de « donner de l'argent pour entretenir la misère du monde agricole » préférant « financer des réformes à long terme ».

Les organisations agricoles, que le nouveau ministre a longuement reçues, sont restées dans une prudente expectative : certains points du programme Pisani, ne sont pas pour leur déplaire, mais elles préfèrent juger sur les actes plutôt que les intentions.

L'occasion n'a pas tardé de se présenter : le Sénateur de la Hte-Marne saurait-il l'emporter sur le Premier Ministre dans le conflit qui l'opposait à celui-ci au sujet du problème de l'indexation des prix agricoles ?

L'indexation est essentielle pour les agriculteurs, elle signifie que leur revenu suivra la hausse éventuelle du coût de la vie et des produits industriels. Elle fut mise sur pied en 1957 au moment de la poussée inflationniste, Pinay la supprima en 1958, sous prétexte qu'elle gênait la politique de stabilité prônée par les vainqueurs du 13 mai. Les agriculteurs ont donc fait de son rétablissement, même sous une forme souple, une pierre de touche de la bonne volonté gouvernementale. Edgar Pisani, était favorable à une nouvelle formule de ce mécanisme. Debré au contraire y était opposé au nom de la soi-disante stabilité des prix. Un Conseil Interministériel a tranché. Il n'y aura pas d'indexation automatique des prix, mais une « actualisation » périodique en fonction de la hausse de certains prix. En réalité le mécanisme est beaucoup plus compliqué ; nous ne pouvons l'analyser ici. Mais, comme l'écrit *Le Monde* « Tel qu'il se présente, avec ses possibilités multiples d'abattements et ses mécanismes plus complexes que ceux des mécanismes précédents, le nouveau projet n'est qu'une sorte d'« habillage » qui permettra toutes les manipulations gouvernementales ».

On ne saurait nier que ce n'est pas un succès pour le Ministre de l'Agriculture, dont le prestige paraît déjà bien compromis aux yeux des agriculteurs.

Les réformes nécessaires

Le discours de de Gaulle, particulièrement vague en ce qui concerne sa « pensée » en matière agricole, n'a pas apaisé le mécontentement des agriculteurs devant ces échecs successifs de l'action légale. Aussi risquent-ils de voir l'agitation paysanne reprendre dans le pays sous une forme dure. L'initiative revient maintenant à la F.N.S.E.A. de reprendre l'action, de nouveaux attermolements apparaîtraient comme une trahison aux yeux de la base. D'ailleurs l'échéance du 15, fixée à Pontivy, est arrivée.

Malgré les satisfactions obtenues en août : réforme du F.O.R.M.A., possibilité de constituer des « groupements agricoles de marché », relèvement de prix, les revendications agricoles, autres que relevant de la législation sociale, sont loin d'être toutes satisfaites. En particulier aucune des grandes réformes de structure n'a dépassé le stade de projet : il en est ainsi de la gestion majoritaire des marchés de production, à laquelle s'oppose le Secrétariat du Commerce qui craint un monopole de fait entre les mains des détenteurs de la marchandise, de l'aide apportée à l'enseignement et à la formation professionnelle et des modifications indispensables du statut foncier (indivision, regroupement des terres, etc...).

Il faut que la F.S.N.E.A. prenne nettement position sur ces problèmes capitaux, mais le pourra-t-elle ? Il ne servirait à rien de cacher que ces réformes opposent les gros agrariens qui se contentent d'aménagement des mécanismes et les petits exploitants, notamment les jeunes, qui réclament un bouleversement des structures. Seule une réforme profonde des structures pourrait apporter une solution véritable aux problèmes posés par la mutation de l'Agriculture, caractérisée par l'existence d'excédents structurels pour lesquels on recherche désespérément des débouchés. Cette question a fait l'objet de nombreuses controverses à la commission de l'agriculture pour l'élaboration du IVe plan. Si elle n'est pas résolue c'est tout l'avenir de l'agriculture qui est remis en cause et avec elle l'avenir de la paysannerie française. En définitive, le sort des paysans-travailleurs est entre leurs mains.

J.-C. BARIGEL.

(1) Cf. *Le Monde* du 30 août « Propositions de Sénateur, tâches de Ministre ».

ÉLECTIONS ALLEMANDES : Vers la victoire du "vieux" ?

Personne, ni en Allemagne ni dans le monde, n'attend des élections de dimanche à la diète fédérale allemande de grands bouleversements : le parti chrétien-démocrate renouvellera ses victoires précédentes, les sociaux-démocrates resteront ses seuls adversaires sérieux, tandis que les libéraux-démocrates s'ef-

forcent de se rendre indispensables à la majorité (ce qui sera le cas si les chrétiens-démocrates n'atteignent pas la majorité absolue).

Depuis trois mois, ces élections sont au centre de l'action des partis en Allemagne Fédérale et éclipsent tous les autres problèmes : même l'affaire de Berlin a dû se plier à leur impératif, et toute initiative sérieuse dans ce domaine a été remise par les Occidentaux à la période qui suivra le 17 décembre. Mais il y a beaucoup plus longtemps que les grands partis préparent la campagne et leur programme ; c'est dans cette perspective qu'il faut envisager par exemple le nouveau « programme fondamental » du S.P.D. adopté par les sociaux-démocrates au Congrès de Hanovre en novembre 1959, et complété depuis par la déclaration par laquelle, le 30 juin 1960, Wehner apportait le soutien du S.P.D. à la politique étrangère d'Adenauer.

Celui-ci est pratiquement assuré dès maintenant — sauf énorme surprise — de conserver pour une nouvelle période ses pouvoirs de chancelier fédéral. Malgré ses 85 ans, le « vieux renard » ne semble pas songer à céder sa place à ses dauphins chrétiens-démocrates Strauss (ministre de la Défense) ou Erhard (« le magicien de l'économie »).

Son adversaire S.P.D., Willy Brandt, bourgmestre régnant de Berlin-Ouest, ne peut guère espérer l'inquiéter vraiment. Bien que le programme du S.P.D. ait été infléchi sérieusement vers la droite pour ne faire peur à aucun « bourgeois » ou « libéral » et que Willy Brandt n'ait rien d'un épouvantail rouge, il est permis de se demander si les sociaux-démocrates ne subiront pas cette fois-ci une nouvelle défaite qui ne leur laisserait même pas les 31,9 % des voix qu'ils avaient obtenus en 1957. Jusqu'à l'affaire de Berlin en tout cas,



K. ADENAUER (Keystone)

Willy Brandt avait perdu des points ; si les derniers événements remontent la cote du maire de Berlin, il ne paraît pourtant vraiment pas faire le poids.

Cependant, l'attitude d'Adenauer — qui poursuivit imperturbablement sa campagne électorale et ne se décida que quelques jours après le début de la crise à venir à Berlin, pour huit heures seulement — lui a fait perdre un peu de son avance sur W. Brandt : celui-ci interrompit aussitôt sa tournée, entra au milieu de ses chers Berlinoises et présida un grand meeting.

La campagne électorale est violente. Adenauer n'hésite pas à employer certains procédés déplaisants, tels que l'allusion à la naissance de Willy Brandt, fils naturel d'une petite vendeuse de coopérative (« Herr Brandt, alias Frahm »), le S.P.D., malgré son alignement partiel sur la politique d'Adenauer, attaque violemment les leaders chrétiens-démocrates. Quant au parti libéral, il a pour dernier slogan : « qui connaît Strauss et entend Brandt, vote pour Mende » (président du F.D.P.).

La seule véritable inconnue des élections est sans doute l'entrée en lice d'un nouveau parti qui espère bien franchir le seuil dangereux des 5 % indispensables, d'après la loi électorale, pour être représenté à la diète fédérale.

La Deutsche Friedens-Union, D.F.U., « union allemande pour la paix », fondée le 17 décembre 1960, est le seul parti allemand à proposer aux Allemands de l'Ouest autre chose que la politique étrangère commune aux démocrates-chrétiens, sociaux et libéraux. Elle pré-



Willy BRANDT (Agip)

conise le retrait de l'O.T.A.N. et un neutralisme complet : retrait d'Allemagne de toutes les armes atomiques, zone démilitarisée, désarmement et neutralisation de l'Allemagne sur le modèle autrichien, négociation entre l'Allemagne Fédérale et la République Démocratique Allemande.

Mais alors qu'en 1953 le seul parti qui prônait des négociations entre les deux Allemagnes, celui du ministre de l'Intérieur d'alors, Heinemann, n'avait recueilli que 1 % des voix, et qu'aucun parti n'avait osé prendre une telle position en 1957, les pronostics officiels s'accordent à prédire à la D.F.U. de 4 à 7 % des voix.

La D.F.U. rassemble des gens d'origines très diverses : pacifistes militants, adversaires de la « mort atomique », chrétiens-progressistes, marxistes, libéraux favorables à des contacts avec l'Est et même, semble-t-il, quelques éléments de droite. Dirigé par une femme de 40 ans, Renate Riemack, ex-professeur, ce parti

LA RÉPARTITION DES VOTES

EN 1953...	
C.D.U.	45,2 %
S.P.D.	31,9 %
... ET EN 1957	
C.D.U.	50,1 %
S.P.D.	31,9 %

(1957 a été marqué par l'effondrement des petits partis, aggravé par la règle des 5 %.)

s'efforce notamment de grouper les 2 % de voix communistes que l'interdiction du Parti Communiste en Allemagne Fédérale rend sans emploi ; les exclus et les dissidents de gauche du S.P.D. (Rassemblement des Socialistes Indépendants fondé à Dortmund le 6 juin 1960), les membres des divers mouvements pacifistes, les professeurs et pasteurs de gauche, etc..., et de remplir le vide laissé à gauche par l'interdiction du parti communiste et l'évolution du S.P.D.

Sa campagne électorale révèle des moyens financiers assez considérables — que la D.F.U. attribue aux efforts de ses membres et aux souscriptions d'industries intéressées au commerce avec l'Est — que ses adversaires, par contre, affirment provenir de l'Est. Le S.P.D. — qui risque ainsi de perdre sur sa gauche ce qu'il ne gagnera peut-être pas sur sa droite — réclame l'interdiction et la dissolution de la D.F.U. pour crypto-communisme. Mais les chrétiens-démocrates, soucieux de bénéficier de l'affaiblissement éventuel du S.P.D., repoussent l'étude d'une telle mesure à la suite des élections.

Quoi qu'il en soit, l'Union pour la Paix (D.F.U.) a enregistré quelques réels succès : adhésions de syndicalistes, neutralité bienveillante de certains candidats du S.P.D., appel public de 25 pasteurs en sa faveur, et surtout la caution officielle d'Albert Schweitzer, dont la photo figure avec celle de Renate Riemack sur les affiches de propagande de la D.F.U. Mais l'évolution récente de la crise de Berlin est susceptible de freiner, ou même de couper son élan.

Dimanche prochain n'apportera donc pas de changement majeur dans le cours de la politique allemande. Mais le comportement des électeurs fournira d'intéressantes indications sur de possibles évolutions ultérieures.

Henri HUMBLOT

LA JEUNESSE DANS LA FAMILLE ET LA SOCIÉTÉ MODERNES

par Georges Teindas et Yann Thireau

LES Editions Sociales Françaises viennent de faire paraître une étude, « La jeunesse dans la famille et la société moderne », réalisée par Georges Teindas, professeur de Lettres, et Yann Thireau, directeur d'un centre psychotechnique (1). De cette importante étude, dont les analyses et les conclusions sont basées sur les résultats d'une enquête préalable, la presse a déjà beaucoup parlé (cf. en particulier les deux numéros de l'Express consacrés à ce sujet). Nous n'exposerons donc pas ici en détail le contenu de ce livre. Il paraît plus important de chercher à en souligner les aspects nouveaux, en dévoiler les faiblesses, en tirant déjà les conclusions possibles.

L'enquête, qui est relatée dans le premier tome, a porté sur des apprentis et des lycéens d'environ 13 à 19 ans. Elle a été réalisée au moyen de tests auxquels un certain nombre de ces jeunes ont été soumis, et de questionnaires auxquels ils ont dû répondre.

Des résultats de cette enquête il ressort, d'une façon générale, que les jeunes sont fortement conditionnés, dans leur comportement intellectuel et physiologique, par leur famille d'une part, mais surtout par le type d'existence individuelle qu'engendre la civilisation technique moderne.

Elle établit, en premier lieu, une baisse générale des capacités physiques et intellectuelles des jeunes nés durant la dernière guerre. En ce qui concerne les apprentis, les facultés d'adaptation, les mécanismes d'analyse, les moyens d'observation, la stabilité émotionnelle et la maîtrise de la motricité ont dans l'ensemble baissé.

Chez les lycéens, les résultats aux compositions (en français et mathématiques particulièrement) se sont régulièrement dégradés; les élèves ont en moyenne deux ans de retard.

L'enquête établit ensuite, à l'issue du dépouillement des réponses à un questionnaire très détaillé, que la plupart de ces jeunes n'ont pas conscience de leur rôle au sein de la collectivité, et ne sont pas attachés à la permanence de certaines valeurs humaines qui sont à la base de notre civilisation. Leur idéal (quand ils en ont un) est le plus souvent forcièrement égoïste.

Ceci nous amène à une troisième constatation que fait ressortir ce sondage : les réponses à la question sur le métier envisagé font apparaître que près de 75 % des jeunes rêvent de profiter de la vie sans lutte ni efforts. Les métiers sont ainsi choisis en fonction du peu de travail qu'ils demandent, de l'argent qu'ils rapporteront, de la tranquillité psychologique et matérielle qu'ils assureront.

Quelle douche froide! A ceux qui parlent avec emphase de notre belle jeunesse, porteuse des plus grandes destinées, pleine d'abnégation dans son dévouement au service des plus généreuses causes humaines (paroles maintes fois entendues, de tous côtes, et qui expriment, parfois, une démission par impuissance devant les échecs des générations plus âgées), à ceux-là les auteurs de cette étude opposent la rigueur des chiffres et la réalité pessimiste qu'ils traduisent.

Qu'ont voulu démontrer Teindas et Thireau par leurs travaux? L'échec d'une civilisation? d'un système? Les méfaits inévitables d'une évolution historique qui nous a amenés à la civilisation de la technique? Nullement. Dès le début de leur ouvrage, ils précisent ne pas prétendre apporter des solutions, juger définitivement, mais vouloir s'en tenir à exposer des faits et rechercher des explications.

Toujours est-il qu'une pareille lecture peut susciter un doute : celui de la possibilité de concilier le développement d'un progrès technique qui ne cesse de réduire la marge d'initiative de l'individu tant sur le plan physique que sur le plan intellectuel, avec la permanence d'une certaine personnalité humaine. Qui plus est, les constatations établies ne comportent-elles

pas une condamnation définitive de notre civilisation occidentale?

Qu'en est-il en vérité?

En fait, il semble que certaines raisons plus concrètes soient à la base de ce malaise. Le manque de locaux scolaires, ou leur vétusté, le manque d'instituteurs et de professeurs, surtout la coupure entre un enseignement hérité de nos ancêtres et les bouleversements intervenus dans l'ordre économique et social actuel : voilà des éléments qui ne contribuent certes pas à la stabilité intellectuelle et physique d'un jeune âgé de 13 à 17 ans.

D'autre part, l'existence d'une discrimination en matière d'enseignement (du fait de l'absence de démocratisation) et en matière de logement, a provoqué une rupture de cohésion au sein de la collectivité nationale (cf. Alain Savary : « Nationalisme algérien et grandeur française », Editions Plon). Cette rupture n'introduit-elle pas un élément permanent de déséquilibre physique, intellectuel et moral?

Mais plus profondément encore, on peut, à la lumière des enseignements de cette étude, mettre en cause l'anarchie du système capitaliste lui-même. La recherche exclusive du profit, qui est à la base de la libre concurrence, qui est le moteur essentiel du régime capitaliste, s'exerce au détriment du développement des qualités humaines de chacun.

La lecture régulière, par nombre de jeunes, de publications malsaines ou insignifiantes qui s'appuient sur la passivité de l'individu, l'entretien et même la dégradation, est une des remarques essentielles établies par cette enquête. Et de fait, ce jeune qui entend vivre dans l'attente de sa retraite, n'est-il pas l'image la plus accomplie du système capitaliste concurrentiel, avec son paternalisme. (On peut ajouter d'ailleurs qu'un certain malthusianisme de gauche, représenté par le « socialisme distributif » à la Guy Mollet, va exactement dans le même sens).

En outre, l'agression permanente d'une publicité incontrôlée et l'expansion à des fins strictement commerciales de nouvelles distractions, l'une et l'autre faisant appel aux instincts les plus primaires et les plus égoïstes de l'individu, participent grandement à ce conditionnement de la jeunesse moderne.

Ne doit-on pas rechercher dans une semblable situation les véritables raisons de ce malaise?

On ne saurait toutefois prendre comme argent comptant toutes les conclusions tirées par les auteurs à l'issue de leur enquête. Celle-ci est partielle, limitée géographiquement, numériquement et dans le temps; les conditions de réalisation ne permettraient peut-être pas une totale sincérité des « enquêtés ». Il est intéressant de comparer ces résultats avec ceux d'un referendum lancé en 1957 et qui présentait le double intérêt d'être effectué par des jeunes lycéens eux-mêmes et d'avoir touché 50.000 jeunes (2). Les conclusions de ce referendum, qui portait essentiellement sur l'attitude des jeunes face à leur avenir professionnel, sont plus optimistes.

Il reste que les travaux réalisés par Georges Teindas et Yann Thireau sont d'un très grand intérêt. Ils ont l'immense mérite de poser le problème dans son ensemble. Parents, éducateurs, instituteurs, professeurs, tous doivent le lire.

Jacques POMONTI

(1) « La jeunesse dans la famille et la société modernes », par Georges Teindas et Yann Thireau. Editions Sociales Françaises. Tome I : « L'enquête ». Tome II : « Les sources du comportement ».

(2) « 50.000 jeunes parlent de leur avenir professionnel », résultats d'un referendum lancé en février 1957. — Editions de l'Epi.

LA RENTRÉE SCOLAIRE

Sombres p

LE Ministre de l'Education nationale ne l'a pas caché : la rentrée scolaire s'accomplit dans des conditions difficiles, plus difficiles encore que les années précédentes. La population scolaire atteint 9 millions. Lycées et collèges d'enseignement général voient leurs effectifs augmenter de plus de 10 %, tandis que les établissements techniques connaissent un accroissement de 8 %. Nombreux sont les parents qui s'inquiètent du sort réservé à leurs fils ou à leurs filles, qui est loin d'être toujours fixé par des considérations pédagogiques et le souci de leur avenir : faute de locaux, faute de créations de postes, et surtout faute de maîtres, certains enfants sont placés dans des sections qui ne correspondent pas à leurs aspirations ou à leurs possibilités, dans des établissements parfois très éloignés de leur domicile, dans des classes trop nombreuses ou mal installées. Beaucoup même se voient refuser l'accès d'un établissement secondaire ou technique et doivent, soit renoncer à la poursuite des études, soit, contre leur gré, frapper à la porte des écoles privées.

Submergés, les services de l'Education nationale ont sans doute hâté les constructions, ouvert 2.000 classes supplémentaires dans les Collèges d'enseignement général, des annexes de lycées et des centres d'enseignement technique, improvisé des professeurs et des instituteurs plus ou moins qualifiés (10.000 maîtres de plus pour les enseignements élémentaires et complémentaires). Mais le retard qui a été pris ne pourrait être rattrapé qu'au prix d'un gigantesque effort que le régime actuel semble encore moins disposé à entreprendre que celui qui l'a précédé.

Une démocratisation inéluctable

On sait pourtant qu'un pays moderne ne peut poursuivre son essor économique sans rehausser le niveau général d'instruction de ses masses et recruter les cadres scientifiques et techniques dont il a besoin sur une base de plus en plus large. C'est parce que cette nécessité s'est faite sentir depuis la guerre qu'un nombre croissant de familles ont engagé leurs enfants dans des études prolongées. La démocratisation de l'enseignement, souhaitée depuis longtemps par tous les esprits soucieux de justice, est devenue l'impératif majeur d'une société industrialisée. Cette évidence s'impose désormais à tous ceux qui cherchent

tant soit peu à envisager l'avenir, quelles que soient d'ailleurs leurs vues et leurs options.

Les partis de gauche, les syndicats d'enseignants, les organisations de parents, ont depuis longtemps dénoncé le péril où nous entraîne l'incapacité des pouvoirs publics à entreprendre les tâches nouvelles de l'enseignement. L'an dernier le plan Rueff-Armand consacrait l'un de ses plus importants chapitres aux problèmes de l'éducation nationale et préconisait, dans ce domaine, de vastes investissements permettant à tous les enfants de poursuivre les mêmes études jusqu'à l'âge de 16 ans. Seuls quelques attardés rêvent encore de résister à la vague puissante qui fait craquer des structures conçues pour un autre temps. Les conditions présentes de l'emploi, l'adaptation aux formes nouvelles des échanges, le développement du loisir exigent que tous aient acquis une qualification professionnelle et une culture générale suffisantes.

Or, outre l'insuffisance des moyens financiers, il est clair que ni notre système éducatif, ni l'implantation géographique des établissements, ni le contenu des programmes, ni la situation faite au personnel enseignant dans la nation ne permettent de drainer et d'exploiter toutes les ressources intellectuelles des jeunes générations.

La réforme en cours

Sans doute la pression des faits a-t-elle obligé à entreprendre une réforme qui, promulguée en janvier 1959, a reçu un commencement d'application depuis la rentrée 1960. Mais le cycle d'observation, qui en est la pièce maîtresse, n'a presque pas modifié les conditions dans lesquelles se fait le passage de l'enseignement élémentaire à l'enseignement de second degré. En apparence l'institution des groupes d'orientation qui relient les classes de lycée, de collège d'enseignement général et éventuellement de lycée technique, doit faciliter le passage d'un type d'enseignement à un autre en fonction des aptitudes que les élèves ont pu manifester.

En fait les cloisons entre le classique et le moderne, le lycée et le collège d'enseignement général, sont trop étayées par les clivages géographiques, sociaux et même économiques (les élèves bénéficient de la gratuité des fournitures scolaires dans les collèges d'enseignement général, mais non dans les lycées), pour que l'orientation des élèves échappe aux conditionnements anciens. L'expérience de l'an



(A.D.P.)

De belles réalisations techniques... mais combien insuffisantes!

NAIRE :

perspectives !

dernier l'a amplement montré : la prédétermination qui s'est faite selon le vœu des familles au seuil de l'entrée en 6^e n'a donné lieu à des rectifications que dans un nombre de cas très limités. Personne ne soutient sérieusement que 3 mois d'observation peuvent suffire à déceler les possibilités d'un enfant et à décider de son avenir scolaire et professionnel. Mais à supposer qu'un tel diagnostic fut possible, un changement d'établissement en cours d'année présente la plupart du temps beaucoup plus d'inconvénients que d'avantages.

Dans cette affaire les ruraux restent gravement défavorisés. Tant que l'on n'aura pas créé dans tous les chefs-lieux de canton des établissements polyvalents offrant toutes les possibilités d'orientation et que le ramassage gratuit des élèves n'aura pas été assuré (moins de 2 % des élèves des enseignements élémentaires et complémentaires ont été transportés au cours de l'année scolaire passée, chiffre qui sera seulement doublé pour cette année), le cycle d'observation de-

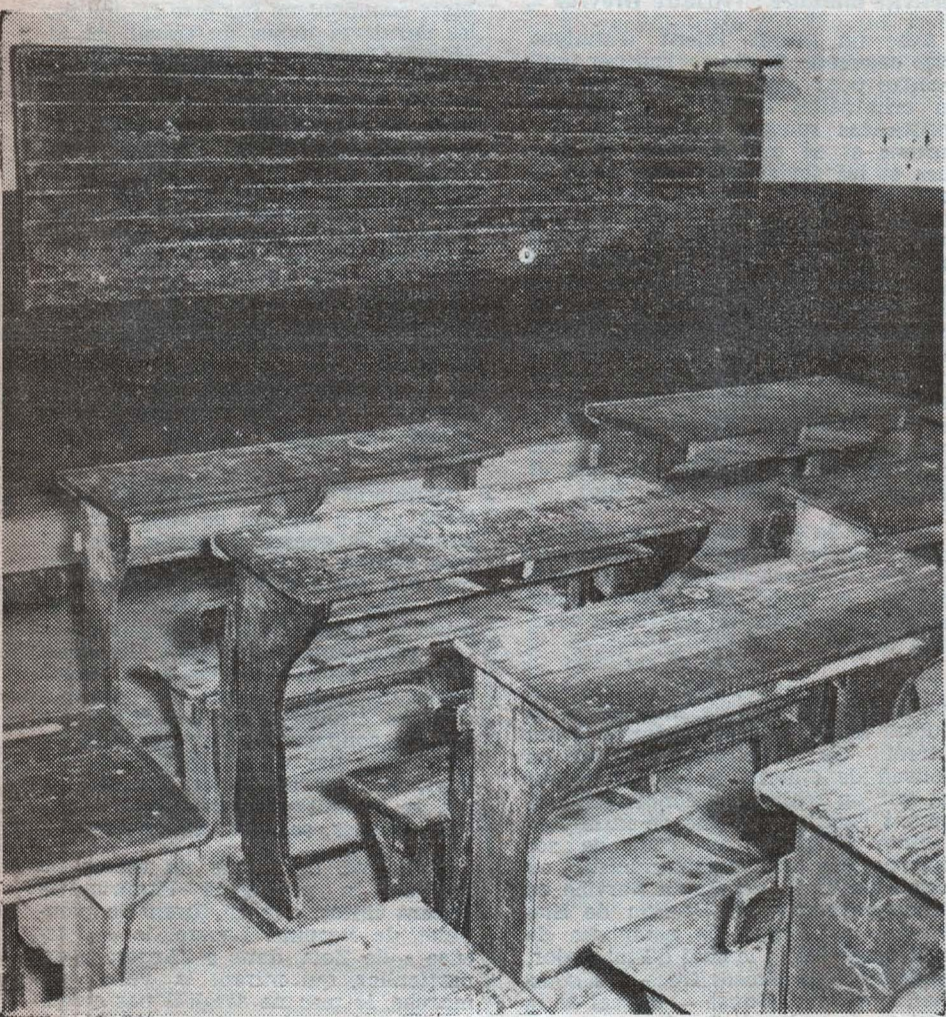
née 200.000 enfants de plus que les années précédentes atteignent l'âge de 14 ans, et se pressent aux portes des collèges techniques (ex-centres d'apprentissage). Beaucoup n'y trouveront pas leur place. C'est pour ceux-là que la direction des enseignements techniques et professionnels a mis hâtivement en place des mesures destinées à confier aux entreprises la formation professionnelle selon un contrat qui prévoit, comme le prévoyait déjà la Loi Astier, un certain nombre d'heures par semaine réservées à l'enseignement général (circulaire du 16 mai 1961).

On imagine trop bien quels seront les résultats de cet abandon des jeunes entre les mains d'employeurs dont les préoccupations majeures ne sont pas toujours d'ordre éducatif : formation professionnelle trop étroite, escamotage de l'instruction générale, de l'éducation civique et morale. Quelle que soit la bonne volonté des maîtres, leur intervention dans de telles conditions aura un caractère dérisoire. Pour les mêmes raisons d'économie qui ont facilité l'adoption de la loi d'aide à



(A.D.P.)

Ceux qui habitent loin de leur école
Moins de 2 % des élèves ont été transportés au cours de l'année scolaire passée



(A.D.P.)

Ce qu'on appelle encore des classes !

meurera un leurre. Ou plutôt il n'aura servi qu'à poser des problèmes qui s'avèreront insolubles.

Car il est vrai que les confrontations qui ont eu lieu dans les conseils d'orientation entre professeurs du secondaire et des anciens cours complémentaires, entre enseignants, conseillers d'orientation, médecins et chefs d'établissement ont permis de mettre au point de manière plus équitable et plus complète les dossiers scolaires de chaque élève, d'établir un contact plus suivi avec les parents, d'unifier l'action éducative. Mais de tels efforts seront vite découragés si les solutions recommandées n'aboutissent qu'à des vœux et des conseils pratiquement impossibles à suivre.

L'apprentissage dans l'entreprise

L'un des aspects les plus tragiques de cette situation est la grande misère de l'enseignement technique. Cette an-

l'enseignement privé, les services publics se déchargent ainsi de leur mission au bénéfice du privé.

De nombreuses expériences pédagogiques ont été faites en France depuis la Libération. Les réflexions et les échanges, qui se sont développés à l'occasion des projets de réforme de l'enseignement, permettent de voir clairement aujourd'hui vers quels objectifs il faudrait mobiliser les énergies pour que notre enseignement s'adapte aux besoins nouveaux. Mais le régime du mi-temps pédagogique et sportif, les travaux dirigés, les réunions avec les parents, la collaboration du psychologue scolaire en sont restés au stade du prototype. Les vocations pédagogiques ne seraient plus aussi rares le jour où un vaste programme de modernisation de l'enseignement serait mis en chantier, où les formules et les méthodes dont on a fait l'essai pourraient être généralisées. Nos gouvernants qui ne s'inquiètent guère de l'avenir y seront tôt ou tard contraints par l'impatience des jeunes générations.

Georges BUTIN

L'École, cette indigente

AVEC l'année qui s'ouvre, c'est près d'un quart de la population française qui doit prendre place — pour autant qu'il y aura de la place — sur les bancs de la « Maternelle », de l'école primaire, du lycée ou de la faculté. Plus de dix millions d'enfants et d'adolescents : tel est le fait, que les statistiques de la démographie depuis des années annonçaient sans ambiguïté, dont s'inquiétait sans cesse une minorité de cassandres : universitaires, sociologues et trop peu d'hommes publics, et dont le pays et ses dirigeants n'ont voulu assumer par priorité les irréversibles exigences.

Or depuis plus de trois ans nous sommes entrés dans la grandeur, et les géants qui nous gouvernent ont non seulement comblé les lacunes mais en outre réalisé des miracles.

D'abord ils ont sans délai dilapidé, au profit d'un enseignement clérical, les milliards qu'ils refusent à l'Université, dont ils ont cependant la charge, et, tout comme sous cette misérable Quatrième, le ministre de l'Education Nationale continue de mendier des rognures auprès de son très puissant et distingué collègue des Finances.

En second lieu la rue de Grenelle, à la veille de chaque rentrée, multiplie les circulaires qui sont autant d'appels de détresse pour offrir des postes avec promesse de titularisation accélérée à une jeunesse qui s'obstine à les dédaigner. Moyennant quoi des écoliers auront pour maîtres des bacheliers de la dernière coupée; moyennant quoi, dans l'enseignement technique la tradition se poursuivra, qui veut que l'on refuse par dizaines de milliers des jeunes gens qui prétendaient en franchir les portes; moyennant quoi enfin, dans les lycées, l'on dénombrera les chaires en toutes disciplines laissées vacantes, et qui le resteront.

MAIS ce sont là propos mesquins et pensées basses ! Le monarque a bien d'autres soucis en tête : la grandeur vous dis-je ! et la maîtrise des affaires du monde où son autorité, où sa lucidité font merveille, comme les chassepots à certaine bataille. Au reste, l'Oracle a parlé au début de ce mois, et l'on a su quelle place tient en son esprit l'avenir de ces dix millions de jeunes Françaises et Français dont l'instruction, dont l'accès à la culture constitue ce qu'un Alfred Sauvy — qui n'entend rien à la grandeur — appelle le premier des investissements puisqu'il est l'investissement de l'intelligence.

Ah ! j'oubliais : le Système a fait une révolution ! Il a réalisé la réforme de l'enseignement : il a changé les étiquettes. Pas plus difficile que cela !

Bâtiments lépreux ou bâtiments exigus ou bâtiments inexistantes ; chaires vides ou chétivement pourvues, telles continuent d'être les lignes de force ou plutôt de faiblesse qui cernent l'Enseignement public en ce pays, lequel a pour mission — il faut bien rappeler cette évidence — de construire la France de demain.

Mais, parce qu'il possède au plus haut degré le sens de la mesure, nuancé de toutes les délicatesses, le Monarque, en son monologue, affirmait sans rire l'autre jour que les Soviets — sic — ont de très gros ennuis chez eux.

Jean BINOT.

Du rire au romanesque

Deux programmes, cette semaine, retiennent notre attention dans les cinémas parisiens.

A la Pagode, un spectacle burlesque réunit deux anciens « Laurel et Hardy » peu connus et un film de W.C. Fields inédit en France. Fields fut l'un des grands comiques américains ; c'est, dans la chaîne évolutionniste qui va de Mack Sennet à Frank Tashlin et aux dessins animés, un chaînon intermédiaire, chronologiquement, entre le début du parlant et les Marx Brothers. Les noms des gens qui réalisèrent les films où il joua n'ont guère d'importance (ici, c'est Georges Marshall), ni les titres (ici, c'est Sans peur et sans reproche). Fields écrivait lui-même (ou remaniait totalement) ses scénarios, et cet acteur peut être considéré comme l'auteur responsable de ses films. En l'espèce, il est directeur de cirque, il a une fille qui aime un beau ventriloque désargenté, mais qui consentirait à épouser, pour sauver son papa de la ruine, un benêt plein d'argent.

Heureusement, la famille du benêt sera scandalisée par le papa Fields, qui fera irruption dans la réception mondaine, jouera le rôle du chasseur de serpent et choquera tout le monde. L'autre vedette du film (car Fields, à qui il est arrivé aussi de jouer avec Mae West, ne se réservait pas jalousement l'exclusivité) est Charlie Mac Carthy, qui fut célèbre bien avant le sénateur que vous savez, et qui est une marionnette d'une intelligence remarquable.

Au Studio 28 passe en ce moment le film réalisé en 1958 par V. Kaplounovsky d'après La fille du capitaine, de Pouchkine, et qui porte le même titre. L'histoire de ce jeune officier tsariste qui voit plusieurs fois, et de manière assez terrible, son destin croiser celui du chef cosaque révolté Pougatchev, est ici racontée avec talent et sensibilité. C'est Oleg Strijenov, le jeune héros du Quarante-et-unième, qui joue le rôle principal. Kaplounovsky arrive à faire sentir, sans explications verbeuses, à la fois un début de prise de conscience chez le jeune officier, et l'ambiguïté du personnage de Pougatchev le faux tsar, à la fois aventurier et représentant du peuple russe.

Il va d'ailleurs falloir suivre bientôt (nous en rendrons compte au maximum, mais par la force des choses, après) les projections organisées à Paris par Sovexportfilms : des films soviétiques récents (parmi lesquels Ciel pur, de Tchoukraï, qui fit parler de lui récemment) seront projetés un jour ou deux seulement, dans des cinémas de Paris ouverts au public. Compte tenu de la quantité et de la qualité des films qu'il produit, le cinéma soviétique est, avec le japonais, le plus méconnu du spectateur français.

Marcel RANCHAL

LE FLORIDE

43, Fg Montmartre
- PROvence 63-40

Semaine du 13 au 26 septembre

NUIT ET BROUILLARD
ALEXANDRE NEWSKI v.o.

LA SOUSCRIPTION DU P.S.U.

Beaucoup d'amis ont répondu à notre appel.

Mais le total des sommes déjà rentrées et des engagements de versements mensuels pris pour l'année est encore nettement inférieur aux 6 millions d'anciens francs qui étaient absolument indispensables, avant même le surcroît de dépenses entraînées par la lutte contre les militaires fascistes et leurs complices.

Je, soussigné (NOM, prénoms, adresse)

m'engage à verser chaque mois à Maurice KLEIN, Trésorier du Parti Socialiste Unifié (C.C.P. 4435-35 - Paris), la somme de

Signature :

Nous avons donc, plus que jamais, besoin de vous tous. Envoyez votre obole à Maurice Klein (37, rue de Trévise, Paris (9^e) - C.C.P. 4435-35 Paris) et remplissez la formule d'engagement ci-dessous.

Le Secrétaire National,
Edouard DEPREUX.

Le Trésorier,
Maurice KLEIN.

STAGE NATIONAL DE FORMATION

« JEUNES »

16 au 23 sept., Val. de Chevreuse (S.-et.-O.)

DEMANDE D'INSCRIPTION

● RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

Nom : Prénom :
Adresse :
Profession :
Date de naissance :
Téléphone :

● PARTI

Fédération :
Section :
Date d'adhésion :
Responsabilités :
Appartenances politiques antérieures :

● SYNDICAT

Confédération :
Fédération :
Responsabilités syndicales :

● DIVERS

Qualifications (professionnelle, administrative, universitaire ou autres...) :
Autres organisations (culturelles, de jeunesse, etc.) :
Fonctions électives (municipales, Sécurité Sociale, Allocations familiales, H.L.M., Parents d'élèves, etc.) :

● RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

— Je me rendrai au stage par mes propres moyens (auto, moto...)
— Je me rendrai par chemin de fer

Signature :

“L'affaire sans Dreyfus”

par Marcel THOMAS

L'AFFAIRE Dreyfus, qui a une valeur d'enseignement moral et politique considérable, est, hélas, trop peu connue des nouvelles générations. Certes, le récent livre de M. Marcel Thomas, « L'Affaire sans Dreyfus » (1), ne constitue pas, à lui seul, une histoire complète de l'affaire — ce n'était du reste pas là le but de l'auteur — mais il en éclaire la genèse et le développement, jusqu'aux premières brèches ouvertes dans la muraille de fausses pièces et de machinations construites, dans des conditions qui défient l'imagination, par l'Etat-major de l'Armée.

Il est de fait que dans tout le récit, Dreyfus, la victime, le jouet de cet Etat-major, n'apparaît pratiquement pas, que ses plus illustres défenseurs n'y tiennent qu'à la fin une place relativement modeste, et cela assurément justifie le titre. Cependant, tel quel, ce titre ne correspond qu'imparfaitement au contenu de l'ouvrage : ce qui est important, c'est moins l'absence de Dreyfus que l'immensité du rôle de l'Etat-major ; et le livre aurait pu s'intituler : « Le Crime d'une Collectivité militaire : l'Affaire Dreyfus ».

Avec un grand talent d'analyse, avec beaucoup de clarté, l'auteur nous montre pour quelles raisons sordides ou criminelles et dans quelles circonstances souvent incroyables, naquirent et se multiplièrent les félonies et les forfaitures successives de ceux qui firent d'abord condamner un innocent, puis couvrirent leur premier crime d'une infinité d'autres. Dans bien des récits antérieurs, les événements étaient présentés dans leur ordre chronologique et, par un scrupule d'objectivité excessif pour qui veut comprendre cette étonnante histoire, sans préparation, sans explication psychologique. Ici, au contraire, on voit comment, obéissant à l'ambition, aux besoins ou à la passion, les tempéraments respectifs des uns et des autres ont joué et ont réagi.

Et c'est le plus sévère des réquisitoires contre ce qu'il est convenu d'appeler l'Armée et qui n'est en réalité que le corps des officiers supérieurs et généraux, tel qu'il était constitué alors.

Car enfin n'est-il pas fantastique que le général Mercier, ministre de la Guerre ayant estimé conforme à ses intérêts de faire communiquer au Conseil de Guerre un dossier secret (et qui, en réalité, ne concernait nullement l'accusé) en vue de faire condamner Dreyfus, tous ceux de ses subordonnés qui commandaient ou constituaient le noyau du Service de Renseignements, dit Section de Statistique, se firent les complices de cette ignominie : le chef d'Etat-major, le général de Boisdeffre — le sous-chef, le général Gonse — le chef de la section, le colonel Sandherr et ses principaux collaborateurs le commandant Henry, le capitaine Lauth, l'archiviste Gribelin. Et quand le ministre eût changé, quand plus tard le lieutenant-colonel Picquart découvrit que le vrai traître était le commandant Walsin-Esterhazy, un officier, joueur, jouisseur, criblé de dettes, sans aveu et sans foi aucune, l'Etat-major, pour discréditer Picquart, en attendant d'essayer de le faire disparaître, multiplia les pires procédés de basse police, provocations, traquenards, maquillage de pièces, etc... Il est inimaginable de voir à quel point le sens aveugle de la discipline, l'absence d'esprit de discernement, et la solidarité de corps conduisirent aux pires excès, jusqu'aux plus révoltantes méconnaissances de la justice, de la loyauté et de l'honneur, non pas un officier égaré, mais d'abord toute la hiérarchie du Service intéressé, depuis le ministre-général jusqu'aux officiers subalternes, ensuite les officiers généraux ou supérieurs auprès desquels les membres de ce groupe de criminels agissants usèrent de leur autorité, enfin les membres des trois Conseils de Guerre qui eurent à connaître des divers épisodes de l'affaire.

Quand on referme le livre on ne peut que conclure ceci : que les officiers à qui était confié le sort de notre Armée n'étaient capables de se comporter honnêtement et intelligem-

ment ni dans les fonctions de juge, ni dans celles de policier, ni dans celles de ministre, ni dans aucune qui fût étrangère au simple commandement militaire ; réserve faite du point de savoir s'ils étaient même en mesure de remplir intelligemment celle-là.

Dans un rapport rédigé au moment où l'affaire atteignit le sommet de la félonie, le général Gonse disait que la culpabilité de Dreyfus, qu'on avait cru tirer à l'origine d'une seule pièce, le bordereau (émanant en réalité de Walsin-Esterhazy) reposait sur 1.500 documents. « On ne fabrique pas 1.500 pièces », disait-il. Et, justement, il sera établi que tout l'immense dossier n'était fait que de pièces truquées, arrangées, falsifiées, maquillées ou étrangères à la cause !

Ainsi, tout un ensemble d'officiers, du plus grand au plus petit, se comporta comme n'eut pas rêvé de le faire une bande de criminels de droit commun dans une entreprise d'escroquerie !

Assurément, cela c'est le passé. Mais comment ne pas être frappé par les dernières lignes du travail de M. Marcel Thomas : « S'il reste encore des leçons à tirer de l'affaire, c'est de ce côté, croyons-nous, qu'il conviendrait de les chercher. Les personnages dont nous avons scruté les faits et gestes à la loupe et tenté de reconstituer la psychologie, sont trop près de nous dans le temps et dans l'espace, ils s'encadrent dans des structures politiques et sociales trop semblables aux nôtres pour que nous ne soyons pas assuré qu'il existe encore aujourd'hui des répliques fidèles d'Esterhazy, de Gonse, de Boisdeffre, de Mercier, comme aussi de Picquart ou de Scheurer-Kestner. L'histoire de demain pourra seule dire s'ils ont trouvé sur leur chemin d'autres Dreyfus. » ?

Comment ne pas se poser de questions : est-il interdit de supposer que pendant la guerre d'Algérie, des crimes comme la torture ont été commis soit sur ordre des grands chefs, soit avec leur consentement ? Que toute la hiérarchie les estimant utiles (et patriotiques comme le faux d'Henry) les a couverts et a même provoqué, pour mieux les couvrir, d'autres crimes ? Que des innocents ont été condamnés pour répondre au terrorisme par un autre terrorisme ? Bref, que par centaines, des militaires, se faisant policiers félon et juges indignes, se sont déshonorés ?

Et même, alors que du temps de l'affaire la presse et l'imprimerie étaient libres, que ce furent le pamphlet de Bernard Lazare, le « J'accuse » de Zola, dans « l'Aurore » en particulier, qui mirent la vérité en marche, le pire ne serait-il pas qu'aujourd'hui la presse est étouffée et les livres saisis, le tout dans un quasi-aveu d'illégalité ?

L'affaire Dreyfus fut un foyer d'infection. Ne nous sera-t-il pas révélé demain qu'on a fait le silence sur une épouvantable « gangrène », selon l'expression rendue célèbre par l'un des premiers livres qui en France, depuis plus d'un siècle, ait été saisi pour raison politique ?

(1) Fayard, éditeur.

PANTHEON

13, rue Victor-Cousin - ODE. 15-04

DU 14 AU 20 SEPTEMBRE

LA MORTE SAISON DES AMOURS

Permanent de 14 h. à 24 h.

YUGOSLAVIE 61

Peu après le forum international de Moscou, démarré en Yougoslavie la Marche internationale de la jeunesse pour célébrer le 20ème anniversaire de la révolution yougoslave.

Cette marche avait un double but : renforcer les liens entre la jeunesse yougoslave et celle des autres pays, et surtout rappeler aux jeunes des autres pays le sens de la révolution yougoslave en leur faisant connaître les réalisations de la Yougoslavie moderne, ce qui est la meilleure approche parce que la plus concrète de la révolution.

Pendant 10 jours, 23 délégations d'Europe occidentale (Belgique : P.S.B. ; Hollande : Politeia ; France : P.S.U.) ; Afrique (Afrique noire, Afrique du nord et R.A.U.) ; Israël (MAPAI) ; Amérique latine, Inde, Pologne... se sont retrouvées et ont pu par des discussions amicales découvrir des bases fondamentales d'accord. Les liens qui se sont forgés là seront le départ de nouvelles rencontres et permettront dès l'an prochain des échanges bilatéraux de délégations, d'informations. De telles rencontres doivent aboutir dans un avenir très proche à la création de nouvelles structures internationales des Jeunesses socialistes.

L'accueil des camarades yougoslaves, les facilités d'expression qu'ils nous ont données : Presse et Radio locale, les interprètes fournis, tout concourrait à rendre fructueuse cette rencontre.

La leçon de la révolution yougoslave doit être pour les socialistes français sérieusement méditée, d'abord parce qu'elle explique comment le peuple yougoslave ne s'est pas fait frustrer de sa victoire en 45, le combat anti-nazi ne s'étant pas seulement fait au nom d'une libération du territoire, mais aussi d'une libération sociale et économique. Partout où l'A.L.N.Y. (armée de libération nationale yougoslave) libérait un territoire, elle implantait une structure administrative communiste (conseils paysans et ouvriers). Il ne faut pas oublier non plus que la Yougoslavie est le seul pays d'Europe à avoir libéré seul les trois quarts de son territoire national. La Yougoslavie est aussi la seule démocratie populaire à s'être libérée du joug russe en rejetant en 1948 la collectivisation forcée appuyée par l'armée rouge que Staline voulait lui imposer. Et il suffit de comparer un éventaire de librairie à Moscou et à Belgrade pour comprendre la différence entre le communisme russe et le communisme yougoslave.

Le rôle international de la Yougoslavie n'est plus à souligner au lendemain de la conférence de Belgrade. Nous rappellerons quand même la révolution algérienne qui est très proche tant par la nature du combat que par son évolution politique de la lutte conduite par Tito pendant la dernière guerre.

Alain GEISMAR

Une Fédération P. S. U. à la Martinique

Nous sommes heureux d'annoncer la création de la Fédération P.S.U. de la Martinique dont le secrétaire est : Roland SUEVETOR, B.P. n° 116 Fort-de-France Et le trésorier : Gaston GUATEL, 42, rue Isambert, Fort-de-France. Bienvenue aux soixante camarades qui vont développer dans les Antilles la pensée socialiste du P.S.U.

Communiqué

La Fédération de Paris du P.S.U. organise les samedi 30 septembre et dimanche 1er octobre 1961 un week-end d'études sur :

- LE PARTI COMMUNISTE En voici le programme définitif : SAMEDI 30 SEPTEMBRE 16 h. 30 : Organisation et structures sociales du P.C. et de ses annexes, par André DELCROIX. 21 heures : Veillée culturelle. DIMANCHE 1er OCTOBRE 9 h. précises : L'évolution idéologique du communisme de Lénine à Khrouchtchev, par Victor FAY. 14 h. 30 : Le P.S.U. devant la politique actuelle du P.C.F. par Gilles MARTINET.

Les camarades intéressés sont priés de s'inscrire dès maintenant à la Fédération de Paris, 8, rue Henner. Le week-end aura lieu dans la Vallée de Chevreuse. Une garderie d'enfants sera organisée si un nombre suffisant de camarades le demande à l'avance.

Sports :

LES PROPOSITIONS D'UN ABBÉ-DÉPUTÉ

Qu'en est-il de l'équipement sportif français ? Le régime semble beaucoup plus soucieux, sous le prétexte de réalisations spectaculaires, d'assurer son autorité sur les activités de jeunesse, que de mettre au service du peuple l'équipement sportif nécessaire à la santé physique et morale d'une nation. L'abbé Laudrin, député de droite, est le plus représentatif de cette orientation. Il a, avec d'autres députés de son groupe (U.N.R.), déposé une proposition de loi dans ce sens. Ce texte manifeste, à l'évidence, la volonté, maintes fois dénoncée, d'embrigader la jeunesse.

La commission des activités sportives du P.S.U., qui prépare actuellement un contre-projet, a, sur notre demande, rédigé un court rapport qui dévoile les dangers du texte-Laudrin.

A la suite des Jeux Olympiques à Rome durant lesquels la France a obtenu les résultats que l'on sait, une proposition de loi portant réforme de l'organisation sportive a été déposée à la Chambre en octobre 1960 par le groupe U.N.R.

En tête des 10 députés qui présentaient cette loi, se trouve M. Laudrin, abbé de son état, déjà remarqué maintes fois à la Chambre par la vigueur chauvine, très « ancien combattant », de ses interventions en faveur de notre magnifique armée et notre belle jeunesse qui, en Algérie, etc., etc. ; ce qui donne déjà une idée de cette proposition de loi.

Celle-ci, renvoyée alors en commission, est susceptible d'être présentée à la prochaine rentrée parlementaire ; il est donc temps d'y regarder de plus près, la crise de l'OSSU nous rappelant que le Haut-Commissariat à la Jeunesse et aux Sports a déjà déclenché son offensive, qui vise à la mise en condition des activités de jeunesse par l'Etat.

Le texte de la proposition de loi est précédé par un exposé des motifs ; voici quelques passages qui donnent le ton à l'ensemble :

« Comment ne pas signaler (en opposition à nos résultats) que les grands vainqueurs des Jeux ont été les Allemands qui ont retrouvé leur dynamisme et leur puissance athlétique de 1936... »

« Devant les peuples jeunes et simples, le prestige des victoires olympiques revêt une considérable importance. Nous risquons d'en laisser le principal bénéfice aux états du bloc communiste. »

« C'est notre jeunesse que nous présentons au monde lors de ses Jeux. Elle doit traduire les ressources physiques et morales de notre race. »

« Le Haut-Commissariat, d'ailleurs, devrait être amené à se partager en trois directions :

- Le sport civil et corporatif ;
- le sport scolaire et universitaire ;
- l'éducation populaire et les mouvements de jeunesse. »

« Il faut refaire la révolution avec les jeunes ».

« La conception et le fonctionnement de l'OSSU sont des anomalies. C'est un organisme privé, alimenté par les Caisses de l'Etat, et qui échappe à son contrôle. »

Cette proposition de loi est divisée en 6 articles :

1°) Réforme de la direction du sport en France

Il s'agit de remplacer les deux organismes nationaux privés : Le Comité National des Sports et le Comité Olympique, auxquels on reproche leur manque d'autorité sur les fédérations sportives (et surtout leur manque de souplesse devant les décisions du Ministère), par une Commission Nationale des Sports.

Les fédérations sportives auraient chacune un représentant (soumis à l'agrément du Haut-Commissaire) mais quel serait leur poids vis-à-vis des « quelques personnalités choisies par le Haut-Commissaire pour leur compétence ou leur influence » ainsi que devant un directeur général du sport français, nommé par le Haut-Commissaire ? Une telle commission « parachutée » est un symbole de la démocratie type V République !

2°) Réforme du sport dans l'École et l'Université

C'est l'OSSU dans son ensemble qui est mise en cause.

Le P.S.U., diverses organisations politiques, syndicales et de jeunesse, certains journaux se sont déjà faits l'écho de l'émotion soulevée par les récentes décisions du Haut-Commissariat.

On lit par ailleurs, dans l'exposé des motifs précédant la proposition de loi, cette phrase : « Il convient de poursuivre le programme d'équipement. M. le ministre de l'Education Nationale a déclaré en commission le 21 septembre 1960 la nécessité de supprimer les luxes inutiles et onéreux dans les constructions scolaires. Or, on multiplie les gazons et les arbres au détriment des plateaux d'évolution ». M. l'abbé-député Laudrin ne s'étend pas plus dans ce domaine... Les enseignants et les parents d'élèves apprécieront.

3°) Réforme de structure de certaines fédérations sportives

Il est certain que cette fameuse Commission nationale des Sports aurait tout pouvoir pour contrôler les activités et les programmes de l'ensemble des organisations sportives ; et comme le déclare l'abbé Laudrin et ses amis : « une fédération qui voudrait échapper à l'action réformatrice de la Commission nationale se verrait privée des avantages accordés par le gouvernement ».

4°) Réforme du Fonds National Sportif

« Les recettes du Fonds National sportif sont affectées notamment à la création du Centre Olympique Français ainsi qu'au développement de l'équipement sportif par l'attribution de prêts aux collectivités et aux associations. »

On remarque l'ordre d'attribution des fonds : d'abord le Centre Olympique Français (indispensable si nous voulons poser notre candidature aux Jeux, proclament M. Laudrin et ses amis) avec stade à 100.000 places, les bassins de natation, le Centre nautique, les palais des sports ; ensuite le développement de l'équipement sportif — Prestige d'abord ! —

Or, selon les estimations du 4° plan, il faudrait 8.522 terrains de sport, 20.976 terrains de basket et de tennis ; 3.936 salles couvertes, 2.900 piscines... Il faut savoir que les collectivités locales éprouvent les plus grandes diffi-

cultés pour financer les 50 % des frais d'équipement sportif restant à leur charge, la Caisse de Dépôts et Consignations n'accordant pas de prêts pour les terrains de sport.

Comment alimenter le Fonds National sportif ? Des subventions d'Etat ? Certes. Des taxes sur les spectacles de sport professionnel ? Pourquoi pas. Mais aussi un concours de pronostics sur les épreuves du foot-ball professionnel ! Nous y voilà, après la Loterie Nationale et le P.M.U. L'Etat devient « Casino », le Haut-Commissaire « croupier en chef », et les Français encore plus égarés par ces jeux de cirque.

M. l'abbé Laudrin et ses amis suggèrent en outre d'alimenter le fonds « par les entreprises autorisées par le ministère des Finances à verser sous la forme actuellement employée pour l'apprentissage ou le logement, une part de leur bénéfice ». Gageons que les Comités d'Entreprise perdraient du même coup tout contrôle sur le sport corporatif.

Quant aux 5° et 6° articles de la proposition de loi relatifs à la réforme dans la distribution des crédits et l'encouragement aux jeunes sportifs, ils sont dans le même esprit, pression de l'Etat pour contrôler le plus étroitement possible l'activité sportive de la nation.

Voilà ce qui attend donc le sport français si le processus déjà engagé de main-mise de l'Etat se poursuit par le vote de cette loi.

A tous les militants le devoir de réfléchir pour mettre au point une parade efficace aux manœuvres du Haut-Commissariat à la Jeunesse et aux Sports.

Tribune Socialiste

HEBDOMADAIRE DU PARTI SOCIALISTE UNIFIE

● Rédaction : 8, rue Henner Paris (IX^e) FIG. 65-21 - TRI. 28-48

● Administration : 54, boulevard Garibaldi Paris (XV^e) SUF. 19-20

C.C.P. PARIS 5826-65

3 mois	5 NF
6 mois	10 NF
1 an	19 NF
Soutien	30 NF

Bulletin d'Abonnement

NOM
Prénom
Adresse
.....
.....
déclare souscrire un abonnement de :

Soutien	30 NF
Un an	19 NF
6 mois	10 NF
3 mois	5 NF

54, boulevard Garibaldi PARIS (15^e) C.C.P. 5.826-65

DOCUMENT :

LA CRISE DE BERLIN ET LE DANGER DE GUERRE

Ferons-nous la guerre pour Berlin ?

Question idiote. Car le sort de l'ancienne capitale du III^e Reich n'est qu'un élément dans l'enchevêtrement complexe de la situation internationale qui oppose, en définitive, l'Est et l'Ouest, les pays capitalistes et les Etats socialistes. Au milieu, ballotés entre leurs intérêts et leurs tendances amicales, les pays du Tiers-Monde et les nations non alignées.

Mais, en cas de guerre, que resterait-il de tout cela : un chaos monstrueux d'où ne pourrait émerger que des dictatures sur les débris d'une civilisation consumée.

Le P.S.U. se refuse à envisager une telle solution; il croit en la raison humaine; il est convaincu qu'il se trouve encore, de par le monde, suffisamment d'hommes et de femmes pour se révolter contre cette passivité meur-

trière et contre la folie homicide des dirigeants qui ne voient d'autres solutions à leur incapacité que l'emploi de la force et l'usage des armes atomiques.

Le P.S.U. met toute sa confiance dans une unité d'action des forces politiques saines et des organisations syndicales libres.

Lorsque le feu menace de tout brûler, on ne se dispute pas sur l'uniforme des pompiers. Le P.S.U. lance ses idées, convaincu qu'elles seront reprises par les volontés disponibles, avant que les flammes ne les dispersent dans le brasier général.

Car nous avons la certitude que les forces de paix sont plus nombreuses que les phalanges guerrières. Ce qui leur manque, c'est le ciment qui puisse sceller le mur des volontés pacifiques.

Mais vouloir la paix n'est pas suffisant. Il faut aussi l'asseoir sur une assise solide et durable.

Le P.S.U. n'est pas de ces « pacifistes bêlants ». Il présente des solutions réalistes. Ses objectifs sont immédiats, mais ils préparent aussi l'avenir. Un avenir qui n'appartient déjà plus à la génération de 1940, comptable du sort futur de la jeunesse du monde.

Après que la Commission des Affaires Internationales ait étudié ces problèmes, des projets de résolution ont été soumis au Comité Politique National de notre Parti. Cet organisme — qui est l'expression démocratique de notre organisation — a consacré ses travaux des 9 et 10 septembre à mettre au point la résolution suivante, qui trace les lignes de l'action immédiate de l'ensemble du Parti :

La crise de Berlin doit être considérée dans son contexte général. Tant que les conséquences du dernier conflit mondial n'auront pas été réellement effacées et tant que l'Allemagne demeurera divisée en deux Etats hostiles, le danger de guerre sera installé au cœur de l'Europe.

Or, pour des raisons qui tiennent à la fois à la politique des grands blocs militaires et à l'opposition des structures économiques des deux Allemagnes, il est peu probable que la réunification, si nécessaire soit-elle pour l'établissement d'une paix durable, puisse être réalisée dans un avenir proche. La solution à la crise actuelle — solution qui doit être trouvée dans le cadre d'une négociation entre l'Union Soviétique et les puissances occidentales — ne peut donc être qu'une solution d'attente.

L'essentiel est que cette solution intervienne et qu'au lieu d'aggraver la situation et de créer les conditions de nouvelles crises, elle facilite une évolution conduisant à plus ou moins longue échéance à un règlement définitif du problème allemand.

C'est en partant de ce point de vue que le P.S.U. a condamné l'immobilisme des puissances occidentales, leur refus de négocier en temps voulu leur politique de militarisation de l'Allemagne de l'Ouest qui a ranimé dans ce pays les tendances les plus dangereuses et brisé l'élan pacifique des masses populaires, ainsi que le soutien apporté par certaines de ces puissances aux prétentions des dirigeants de la République Fédérale qui se considèrent comme les seuls représentants qualifiés de toute l'Allemagne.

Le P.S.U. n'entend pas céder à ce propos à la mystification de la défense d'un « monde libre » dont font partie les pires dictatures et les régimes les plus réactionnaires. C'est également en partant de ce point de vue qu'il tient à dénoncer l'attitude particulièrement inquiétante du général de Gaulle. Pour celui-ci, qui fut déjà au lendemain de la guerre l'un des principaux responsables de l'absence d'une administration commune à toute l'Allemagne, la crise de Berlin est une crise opportune susceptible de faire oublier et l'échec de sa politique algériennes et les difficultés de sa politique économique et sociale. Loin de chercher à « ménager des solutions », il jette de l'huile sur le feu, s'oppose à la négociation et envisage une série d'épreuves de force non seulement en Allemagne, mais dans tous les ciels et sur toutes les mers où l'on peut rencontrer des avions et des navires soviétiques !

Au moment où le gouvernement de l'U.R.S.S. a pris la très grave et très dangereuse décision de faire exploser de nouvelles bombes, personne ne peut, enfin, oublier que c'est le général de Gaulle qui a, le premier, rompu la trêve atomique.

Et c'est toujours du même point de vue que le P.S.U. juge les demandes formulées par le gouvernement soviétique.

Certaines de ses demandes s'inspirent d'inquiétudes parfaitement légitimes. D'autres relèvent d'une politique antidémocratique qui risque d'aggraver considérablement le danger de guerre.

Le P.S.U. comprend que l'Union Soviétique qui a eu tant à souffrir de l'invasion nazie redoute de voir se constituer à proximité de ses frontières une puissante force atomique germano-américaine. Il comprend aussi que l'U.R.S.S. veuille amener les puissances occidentales à envisager l'avenir de l'Allemagne autrement que sous la forme d'une absorption de la R.D.A. par la République Fédérale et qu'elle souhaite que l'on commence par re-

aggravées par le fait que la R.D.A. est l'un des Etats de « démocratie populaire » où la déstalinisation demeure à accomplir.

Le P.S.U. entend à ce propos préciser d'une manière très claire sa position : autant il s'oppose à toute tentative de remettre en cause les fondements de la propriété collective dans les pays non-capitalistes, même lorsque le régime de ces pays n'est pas un régime démocratique, autant il se déclare hostile à toute prétention d'instaurer de l'extérieur, par la force ou le chantage et non par les luttes populaires, la transformation socialiste de la société.

C'est pourquoi le P.S.U. a soutenu et continuera à soutenir tous les projets tendant à diminuer la pression des blocs militaires, à promouvoir le désarmement, à créer, puis à élargir de véritables zones de désengagement.



« Tant que l'Allemagne demeurera divisée en deux blocs hostiles, le danger de guerre sera installé au cœur de l'Europe. »

connaître la situation telle qu'elle existe actuellement.

Le P.S.U. n'accepte pas pour autant que la population de Berlin-Ouest soit progressivement mise dans l'obligation de choisir entre l'asphyxie et le ralliement à la R.D.A. Il refuse de donner sa caution à une politique qui tend à placer sous le contrôle des autorités est-allemandes la totalité des communications de la ville de Berlin-Ouest. Il considère enfin que les mesures policières visant à empêcher l'émigration des travailleurs est-allemands sont l'aveu d'un échec politique.

Le P.S.U. n'ignore pas les conditions difficiles dans lesquelles est née la République Démocratique Allemande. Mais il sait aussi que toutes ces difficultés ont été considérablement

Le P.S.U. demande aux travailleurs français de se rassembler et d'agir en vue des objectifs suivants :

— ouverture rapide d'une négociation Est-Ouest qui, pour réussir, ne doit pas être limitée au seul problème de Berlin, mais doit s'élargir à la perspective du désengagement ;

— renonciation aux méthodes de violence et aux chantages militaires ;

— reconnaissance de l'existence provisoire des deux Etats allemands qui devraient être associés à la négociation et reconnaissance des frontières telles qu'elles existent aujourd'hui ;

— garantie permanente de la liberté des communications entre Berlin-Ouest et les autres pays ;

— transfert éventuel à Berlin-Ouest du siège de certaines organisations des Nations Unies ;

— création de zones démilitarisées et contrôlées au centre de l'Europe ;

— limitation des forces armées de la République Fédérale et de la R.D.A. et interdiction de doter ces forces d'un armement nucléaire ;

— recherche d'un accord sur des modalités étalées dans le temps et susceptibles de conduire à la réunification allemande ;

— recours aux Nations Unies si la situation à Berlin s'aggrave ;

— arrêt immédiat des expériences atomiques.

Le P.S.U. est persuadé que ces objectifs correspondent au sentiment profond de l'immense majorité du peuple français. Encore faut-il que ce sentiment puisse s'exprimer avec force et puissance.

C'est pourquoi le Comité Politique du P.S.U. demande à tous les organismes du Parti de prendre les contacts nécessaires en vue d'engager une grande campagne nationale en faveur de la paix.

Cette campagne peut avoir d'autant plus de répercussions qu'elle est liée à un grand mouvement qui se développe à travers le monde et qui s'est notamment manifesté à l'occasion de la Conférence de Belgrade.

Le Comité Politique du P.S.U. qui a envoyé une délégation à Belgrade, estime que cette réunion a grandement servi la cause de la paix. Il faut maintenant faire passer dans la réalité un certain nombre des idées qui ont été mises en avant dans les pays non alignés et envisager, en premier lieu, une action commune des forces politiques et syndicales européennes acquiescentes à ces idées.

Le désarmement atomique sera l'un des thèmes essentiels de ce combat. La reprise des expériences nucléaires a fait prendre à nouveau conscience à l'humanité de la catastrophe qui la menace. Il faut que tout soit mis en œuvre pour que jamais, en aucun cas, sous aucun prétexte, les gouvernements des grandes puissances soient en mesure de déclencher une guerre atomique.

Le P.S.U. pense que la situation est extrêmement sérieuse. Mais il estime également que les forces favorables à la paix sont suffisamment puissantes pour empêcher l'irréparable. Toute la question est désormais de mobiliser ces forces et de les entraîner à l'action.